

Addiction chez les jeunes, garder le cap

Les chiffres présentés de l'étude ESCAPAD¹, réalisée tous les 3 ans auprès des jeunes français âgés de 17 ans, sont riches de leçons pour les acteurs concernés :

- sur le tabac, la tendance à la baisse se confirme pour les expérimentations avec également un recul, moins marqué, des usages quotidiens. Engagée contre le tabagisme des adolescents et sur des mesures comme le paquet neutre ou la défense du vapotage, la Fédération Addiction défend cette politique volontariste de sortie du tabac comme produit de consommation courante, y compris avec l'outil « prix ».
- les débuts de résultats obtenus sur l'alcool confortent nos options de professionnels des addictions : accompagner la dénormalisation des usages chez les jeunes, à l'exemple de ce qui est fait pour les femmes enceintes, les buveurs chroniques ou dans des contextes de travail, de conduite automobile, plutôt que de vouloir dénormaliser l'alcool. Les données relatives aux Alcoolisations Ponctuelles Intensives (API) déclarées en présence des parents, invitent à soutenir le développement de programmes validés de renforcement des compétences parentales.
- les résultats concernant le cannabis, un niveau d'expérimentation certes le plus bas depuis la 1ère enquête mais des niveaux de consommations régulières qui restent importants, avec un nombre d'usagers problématiques en hausse. Ces chiffres insatisfaisants sont obtenus dans un régime de prohibition coûteux, sans vrai soutien d'une politique de prévention et d'Intervention Précoce et avec l'illusion persistante que la menace de sanction reste la réponse ultime aux enjeux posés par les consommations. Une politique qui semble oublier l'échec des stages-amendes (2007 à 2012) en se limitant à une modification de la réponse pénale aux usages de stupéfiants.

Ces évolutions invitent à poursuivre le développement d'une approche cohérente et concertée, que nous soutenons, autour de 4 axes pour une régulation efficace :

INFORMER sur les risques et les dangers des substances et comportements ;

REGULER l'accès aux substances et objets par des interdictions, des règles, des taxes et autres mesures structurant le marché (interdit aux mineurs, limitation de la publicité et des opérations de marketing, limitation des lieux de vente, etc..) ;

RENFORCER le libre arbitre des personnes et des familles, par la mise en œuvre, en lien avec l'ensemble des professionnels concernés, de programmes de Compétences Psycho-Sociales (CPS) en privilégiant les populations en situation de vulnérabilité ;

ANTICIPER L'AIDE ET L'ACCÈS À LA RÉDUCTION DES RISQUES pour diminuer le temps entre les premières expérimentations et les premières réponses éducatives et thérapeutiques.

Les pouvoirs publics viennent de doter les buralistes et la filière viticole, leur confiant la mission d'être acteurs de prévention. Ils ont à ce jour oublié les professionnels de la prévention, des soins et de la réduction des risques, qui ont mené pendant ces 3 ans un important travail de rénovation de leurs pratiques, allant au-devant des publics concernés, des familles et de l'entourage, faisant alliance, et adaptant les approches thérapeutiques. Nous espérons une prise de parole de la Ministre de la Santé et de celle de la Jeunesse, pour continuer ensemble de consolider ces premiers résultats.

CONTACT PRESSE

Fédération Addiction

Caroline Prat – Chargée de mission
c.prat@federationaddiction.fr
06 17.40.72.50

¹ ESCAPAD, 9^{ème} édition, enquête réalisée auprès de 46 000 jeunes de 17 ans lors des journées défense citoyenneté en mars 2017, OFDT